

LETTRE n° 9 DU CESER AUVERGNE RHÔNE ALPES



novembre 2016

GROUPE CGT

**Avis du Ceser sur les orientations budgétaires
2016 du conseil Régional**
Intervention de Serge Brugière au nom du groupe

Préalablement à l'élaboration du budget de la région, un débat sur les orientations budgétaires est obligatoirement organisé dans une séance plénière du Conseil Régional. Le Ceser est consulté sur ce document. La Cgt a voté contre.

Plénière 16 novembre 2016

Avis sur les orientations
budgétaires
Vote contre

Modification du règle-
ment intérieur
Abstention

Vous trouverez l'inté-
gralité des interventions
de la CGT sur le site
www.cgtra.org

Avis de la CGT

Le rapport sur les orientations budgétaires 2017 s'inscrit dans la continuité de l'édition 2016. La critique de la gestion de l'exécutif précédent y tient lieu de justification pour imposer une baisse drastique des dépenses de fonctionnement et augmenter les capacités d'auto-financement.

Les marges de manœuvre des collectivités territoriales, plus particulièrement les régions, sans autonomie fiscale, sont rognées depuis longtemps. La poursuite du désengagement s'affiche à 58 millions d'euros.

S'agissant des coupes claires opérées dans les dépenses de fonctionnement, la CGT affirme avec d'autres qu'il est possible aujourd'hui d'en mesurer les premières conséquences sur l'emploi. Le recensement non exhaustif et non définitif auprès des associations et organismes laisse apparaître un premier bilan d'un millier d'emplois perdus. (215 pour le secteur culturel).

Un plan social disséminé, sans couverture médiatique mais bien réel pour les salariés concernés en terme de difficultés et de souffrance, pour le tissu social et le vivre ensemble dégradé, pour l'économie des territoires affaiblie, souvent les plus fragiles. Les conséquences dépassent la vision étroite de l'évolution d'un ratio comptable. Elles dépassent aussi le strict bilan des suppressions d'emplois. C'est la cohésion sociale qui recule, avec in fine un coût bien plus important que les prétendues économies.

Ce qui caractérise aussi ces orientations budgétaires, c'est la difficulté à discerner une vision qui articule le court, le moyen et le long terme sur les grandes compétences de la Région. Pas un mot sur l'environnement, pas un mot sur la formation professionnelle. Quelle est l'ambition pour cette dernière compétence, 2ème poste budgétaire ? S'exclure des dispositifs nationaux par posture politique ? Construire un outil de propagande sur le thème du rejet de l'assistanat ? Culpabiliser et punir ceux qui n'ont plus que les minima sociaux pour survivre ?

Sur les transports, le Conseil Régional fait le choix de l'intervention hors compétence même si le niveau de cette intervention est conditionné à la renégociation du Contrat de plan Etat / Région. S'il est une politique qui doit être menée dans une vision prospective, c'est bien celle des transports puisqu'elle se recoupe de plus en plus avec les enjeux environnementaux. (48000 décès annuels en France dus à la pollution)

L'encouragement à concentrer l'effort sur les dépenses administratives est pour nous inacceptable. Cette posture conduit inévitablement à cibler la masse salariale étant donnée sa part relative dans ces dépenses. La fusion des Régions, le blocage des rémunérations, l'honteuse campagne menée contre les fonctionnaires créent un climat malsain et acte concrètement l'accélération du démantèlement des services publics.